



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Augmentation des addictions durant la période de confinement (tabac et alcool)

Question écrite n° 30086

Texte de la question

Mme Maud Petit interroge M. le ministre des solidarités et de la santé sur la forte augmentation des addictions (tabac et alcools) dès le début du confinement. Alors que, l'année dernière, en 2019, Santé publique France se félicitait de voir que la France comptait 1 million de fumeurs de moins qu'en 2017, la période de confinement a engendré une hausse significative de certaines addictions dont celles du tabac et de l'alcool. En effet, selon l'étude menée par Santé publique France pendant le confinement, un quart des fumeurs a augmenté sa consommation. En parallèle, 11 % des buveurs réguliers d'alcool ont déclaré avoir augmenté leur consommation d'alcool pendant cette période. Ces chiffres révèlent les effets de l'impact psychologique que le confinement a eu sur les personnes sujettes à certaines addictions car, pour de nombreuses personnes, cette période a été synonyme de stress, d'isolement et d'ennui, entraînant alors une rechute dans la dépendance. Au vu de l'importante évolution du nombre de sollicitations sur les plateformes d'info service en avril 2020, le mois dernier (15 % pour Tabac info service et 27 % pour Alcool info service), de nombreux spécialistes craignent que la consommation de tabac et d'alcool ne continue d'augmenter en dépit du déconfinement. C'est pour cela qu'elle s'interroge sur les dispositifs que le Gouvernement prévoit de mettre en place pour lutter contre l'augmentation du tabagisme et de l'alcoolisme pendant la période de confinement, et qui perdurent depuis le 11 mai 2020.

Texte de la réponse

Le confinement vécu cette année est une expérience inédite pour tous. Pour mesurer son impact sur le comportement des Français, notamment sur leurs consommations de tabac et d'alcool, premiers déterminants de santé, une étude en plusieurs vagues auprès de la population a été menée par les autorités sanitaires. Les résultats rendus publics par Santé publique France montrent qu'environ un quart des fumeurs déclare avoir augmenté sa consommation de tabac. L'évolution des usages d'alcool semble moins défavorable, avec environ un consommateur sur dix déclarant avoir augmenté sa consommation mais un sur cinq l'avoir diminuée. Si ces données seront à compléter par des données concernant la période du post confinement, les autorités sanitaires ont dès le début du confinement apporté une attention particulière à la continuité d'accès aux outils d'aide à l'arrêt et de réduction des risques pour la population. À l'instar de Drogues info service, Ecoute cannabis et Joueurs info services, les dispositifs d'aide à distance Tabac Info Service et Alcool Info Service ont été maintenus pendant toute la période et ont répondu présents, dès le début du confinement, en apportant information et soutien à toutes les personnes qui en ressentaient le besoin. Lors du déconfinement en mai 2020, Santé publique France a rediffusé une campagne sur les réseaux sociaux pour inciter à utiliser Tabac Info Service, joignable au 39 89 (appel non surtaxé) ou sur l'application dédiée, et pour rappeler les messages de prévention et les repères de consommation d'alcool à moindre risque (« Pour votre santé, l'alcool c'est maximum 2 verres par jour, et pas tous les jours ». Pour en parler, appelez le 0 980 980 930 (appel non surtaxé)). Complémentaires à ces messages, les dispositifs de marketing social pour prévenir les consommations à risque et accompagner les fumeurs vers le sevrage se poursuivent tout au long de l'année : nouvelle version de la campagne « amis aussi la nuit », visant la réduction des risques de consommation d'alcool et/ou de cannabis chez les jeunes en contexte festif, au mois de juin ; nouvelle campagne « zéro alcool pendant la grossesse »

entre juillet et septembre. En novembre, l'opération Mois sans Tabac, rendez-vous incontournable de la fin d'année qui vise à encourager les fumeurs à l'arrêt du tabac, est renouvelée.

Données clés

Auteur : [Mme Maud Petit](#)

Circonscription : Val-de-Marne (4^e circonscription) - Mouvement Démocrate et apparentés

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 30086

Rubrique : Santé

Ministère interrogé : [Solidarités et santé](#)

Ministère attributaire : [Solidarités et santé](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [2 juin 2020](#), page 3782

Réponse publiée au JO le : [1er décembre 2020](#), page 8798